

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2014

---

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD266

présenté par  
Mme Gaillard, rapporteure

-----

### ARTICLE 7

I. Au début de l'alinéa 1, insérer la mention :

« I » ;

II. en conséquence, au début de l'alinéa 2, insérer la mention :

« II » ;

III. en conséquence, au début de l'alinéa 3, insérer la mention :

« III ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.